

IMPORIANI



<u>CHANGEMENT D'HORAIRE SELON LES JOURS DE LA SEMAINE</u>

- 📌 Les journées de fréquentation doivent être **fixes** (ex. mardi, mercredi : service de garde et lundi, jeudi, vendredi : autobus) ou déterminées chaque semaine par les parents et transmises au secrétariat (Mme Guylaine et Mme Joanny) ainsi qu'à Mme Nadine du service de garde.
- X Aucun message à l'enseignant(e). (courriel, messenger, mot dans la boite à lunch, etc.)
 - Tout changement doit obligatoirement passer par le secrétariat.

Aucun changement après 8 h 30

- Le secrétariat et le service de garde n'acceptent plus aucun changement après 8 h 30 le matin.
- Vous pouvez nous contacter à toute heure avant 8 h 30 le matin.
 - ***En effet, vous pouvez laisser un message la veille ou en soirée, même la fin de semaine*** Tous les messages vocaux sont écoutés dès notre arrivée.
- 🕒 Après 8 h 30, si nous n'avons pas reçu d'avis, l'horaire habituel de votre enfant est conservé.

Prendre note que :

! Plus il y a de changements, plus le risque d'erreur augmente.



- Motre priorité #1 : la sécurité de vos enfants.
- Cette directive provient du Centre de services scolaire.



RAPPEL: Aucun changement d'autobus ni d'adresse ne sera autorisé.

Ex.: Aller chez un ami, un membre de la famille ou toute autre destination imprévue.



Secrétariat

Guylaine Lebel & Joanny Thibeault 418 867-1616, option 0 thibjoan@csskamloup.gouv.qc.ca glebel@csskamloup.gouv.qc.ca

Service de garde

Nadine Normand 418 867-1616, option 1 normandn@csskamloup.gouv.qc.ca